

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SEANCE DU MARDI 24 NOVEMBRE 2020
Convocation du mardi 17 novembre 2020
Loi n° 2020 1379 du 14 novembre 2020.

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, maire, président de séance,
M. Stéphane COCHEPAIN, Premier adjoint au maire, Mme Alice LE MOAL, M. Patrice PINARD, Mmes Evelyne LAUER, Véronique CABASSET, M. Sébastien RENAULT, Mme Véronique LORTAT-JACOB, M. François MORVAN, Mme Danielle RIPERT, M. Georges ROUX, Mme Caroline MERCIER, M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI, adjoints au maire ;
Mmes Patricia BEHAL, Agnès DELACROIX, Marie-Astrid ALBERT, MM. Antonio MORAIS, Richard VINCE, Benoît de la RONCIERE, Mme Delphine DE PAOLI, M. Guillaume PORCHERON, Mme Capucine CANDELLE, M. Loïc PERON, Mme Imane ACHOUR, MM. Julien BOUCHET, Maxence DUCROQUET, Adrien DEUDON, Cédric ANÉ, Alain FOURNIER, Mme Naïma SELLAM, M. Michel LEJEUNE-MENGWANG, Mme Charlotte NIEWIADOMSKI, MM. Aïssa TERCHI, Hicham DAD, Paul RIEUSSET, Mme Clotilde VEGA-RITTER, conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Luc MERCIER par M. Stéphane FOUCHER-ALAQUI
Mme Marine DEFAUX par Mme Agnès DELACROIX
Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER
Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Georges ROUX
M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE par M. Patrice PINARD
Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par Mme Danielle RIPERT
M. Michael ALBOU par Mme Caroline MERCIER
Mme Anne-Charlotte PIERARD par Mme Véronique CABASSET
Mme Solène MOULINEC par M. Sébastien RENAULT
Mme Marie-Ange BADIN par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Pierre LESPAGNOL par Mme Alice LE MOAL
Mme Alice NORET par Mme Charlotte NIEWIADOMSKI
M. Jean-Luc BRACHET par M. Paul RIEUSSET

SECRETARE DE SEANCE : Mme Danielle RIPERT

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE PUBLIE PAR AFFICHAGE, LE 30 NOV. 2020

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 25 novembre 2020

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Président du territoire Boucle Nord-de-Seine
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 24 novembre 2020

Délibération n° 2020/ S05/1.9

Objet : Rapport sur les orientations budgétaires (ROB) 2021 et débat d'orientations budgétaires

Le conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), portant obligation, pour les communes de plus de 3.500 habitants, de présenter en conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires et de procéder à un débat acté par une délibération spécifique soumise à un vote ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2021 ci-annexé ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane COCHEPAIN, premier adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE – PREND ACTE de la tenue d'un débat à la suite de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) pour l'année 2021.

Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés

39 pour

10 contre – Monsieur Alain FOURNIER, Madame Charlotte NIEWIADOMSKI, Monsieur Aïssa TERCHI, Madame Alice NORET, Monsieur Hicham DAD, Madame Naima SELLAM, Monsieur Michel LEJEUNE-MENGWANG, Monsieur Paul RIEUSSET, Madame Clotilde VEGA-RITTER et Monsieur Jean-Luc BRACHET